

Mairie de DENNEY
(90160)

1 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr
Tél 03 84 29 82 04
Fax 09 85 84 76 27

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2015

**DOSSIER D'INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE**

Madame, Monsieur,

Vous allez inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, afin de préparer au mieux sa rentrée, merci de compléter les documents suivants et de les déposer **avec 2 photos d'identité** à la Mairie de Denney.

Vous trouverez :

Sur le document 1 :

L'approbation des règlements intérieurs.

L'autorisation de prise de photographie et de diffusion.

Sur le document 2 :

La fiche d'inscription garderie et/ou repas.

Sur le document 3 :

La fiche sanitaire de liaison

Document 4 :

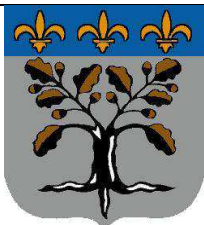
Le calendrier annuel pour la garderie, la restauration et les TAP.

Vous avez le choix entre deux modes d'inscription : Trimestriel ou annuel.

N'hésitez pas en cas de difficultés particulières à prendre contact avec la Mairie.

Vous trouverez aussi une fiche d'inscription pour l'ALSH du lundi 31 août.

Notez que l'inscription ne sera pas prise en compte si le dossier n'est pas complet.



Mairie de DENNEY
(90160)
 1 Place Ivan Damidaux
 mairie@denney.fr
 Tél 03.84.29.82.04
 Fax 09.85.84.76.27

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2015

ACCUEIL PERISCOLAIRE

1

**Approbation des règlements intérieurs
 Périscolaire / restauration et NAP**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur..... atteste avoir pris connaissance des présent règlements intérieur de l'Accueil Périscolaire / restauration et NAP et m'engage à les respecter.

À Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature des parents ou du représentant légal :

Autorisations

Je soussigné(e) parent/représentant
 légal(e) de l'enfant

autorise / n'autorise pas* la prise de photos ou de vidéos de mon enfant durant les activités et leur affichage ou diffusion au sein de la structure.

autorise / n'autorise pas* la publication des photos ou vidéos de mon enfant dans les publications locales (Revue municipale, site internet de la Commune, newsletter, presse locale, ...).

autorise les personnes suivantes à venir récupérer mon enfant à la fin de l'activité :

Nom	Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone

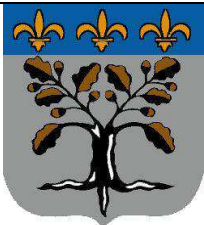
autorise la Mairie de DENNEY à m'envoyer par mail des informations sur ses activités à l'adresse suivante :

Mail :@.....
 (Conformément à la loi informatique et libertés, il est possible de se désinscrire à tout moment en envoyant un mail à **mairie@denney.fr**)

* (entourer son choix et rayer la mention inutile)

À Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature des parents ou du représentant légal :



Mairie de DENNEY
(90160)
1 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr
Tél 03.84.29.82.04
Fax 09.85.84.76.27

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2015

ACCUEIL PERISCOLAIRE
Fiche d'inscription garderie et/ou repas
A NE REMPLIR QUE SI VOTRE ENFANT FREQUENTE
REGULIEREMENT LA RESTAURATION ET/OU LA
GARDERIE

2

Nom et prénom de l'enfant :

Né le

Classe fréquentée pour 2014-2015 :

N° allocataire.....

Nom et prénom du père ou tuteur.....

Employeur:.....

Tél. Professionnel.....

Tél. Portable.....Tél. domicile.....

Mail :@.....

Nom et prénom de la mère ou
tutrice.....

Employeur :

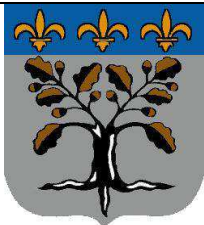
Tél. Professionnel.....

Tél. Portable.....Tél. domicile.....

Mail :@.....

À Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature des parents ou du représentant légal :



Mairie de DENNEY
(90160)
1 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr
Tél 03.84.29.82.04
Fax 09.85.84.76.27

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 30 JUIN 2014

ACCUEIL PERISCOLAIRE
Fiche sanitaire de liaison

3

Nom et prénom : **né(e) le:**

Adresse :

Maladie connue :

Traitement en cours :

Allergie(s) connue(s) :

Antécédents médicaux :

Médecin traitant :

Votre enfant est-il à jour de ses vaccins ?

Merci de signaler tout changement intervenant en cours d'année à la mairie.

Nom et prénom du père.....
Employeur:.....
Tél. Professionnel.....
Tél. Portable.....
Tél. domicile.....

Nom et prénom de la mère.....
Employeur :.....
Tél. Professionnel.....
Tél. Portable.....
Tél. domicile.....

Nom et prénom du représentant
légal.....
Employeur :.....
Tél. Professionnel.....
Tél. Portable.....
Tél. domicile.....

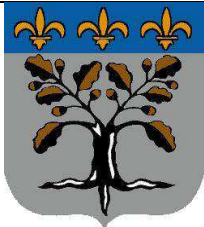
Autorise le personnel en charge de l'enfant à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (Sapeurs-pompiers, SAMU) et à faire transporter notre enfant au centre hospitalier BELFORT MONTBELIARD.

Personnes à joindre en cas d'accident :

Nom	Prénom	Téléphone

A Le |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature des parents ou du représentant légal :



Mairie de DENNEY
(90160)
1 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr
Tél 03 84 29 82 04
Fax 09 85 84 76 27

A RETOURNER AU PLUS TARD LE 20 JUILLET 2015

OUVERTURE ALSH
Le lundi 31 août 2015

La rentrée ayant lieu le mardi 1 septembre, Les parents intéressés par l'ouverture de l'accueil de loisirs le lundi 31 août 2015 voudront bien compléter ce tableau en plus de l'inscription normale

(7 enfants au minimum permettront l'ouverture de la structure).

Nom et prénom de l'enfant :

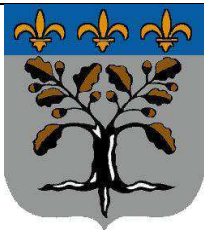
Né le

Classe fréquentée pour 2015-2016 :

Nom est prénom des parents :

Adresse :

Adresse mail :



Mairie de DENNEY
(90160)
1 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr
Tél 03.84.29.82.04
Fax 09.85.84.76.27

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

1. Objectifs

L'encadrement des enfants bénéficiant du service de la restauration scolaire a pour objectifs :

- Leur **sécurité**, y compris pendant leur éventuel transport si le restaurant est hors de l'école, en les prenant en charge depuis la sortie des classes en fin de matinée jusqu'à l'entrée en classe en début d'après-midi,
- Leur **hygiène**, en veillant à ce qu'ils soient propres avant et après les repas,
- Leur **éducation alimentaire**,
- **L'écoute de leurs besoins et souhaits**, en leur donnant l'occasion de s'exprimer,
- Le respect de la **discipline**.

2. Règles de vie en commun et de comportement au restaurant scolaire

Avant le repas :

- Garder sa place sagement dans le rang jusqu'à l'entrée dans le restaurant scolaire.
- Aller aux toilettes pour se laver les mains.
- S'installer à la place désignée et attendre que tous les camarades soient assis avant le service de la nourriture.

Pendant le repas :

- Bien se tenir à table.
- Manger proprement, sans souiller la table, ses vêtements ou ceux des camarades.
- Faire l'effort de goûter à toutes les nourritures proposées.
- Ne pas jouer avec la nourriture.
- Savoir partager, et s'assurer que les camarades ont assez mangé, avant de se servir de nouveau s'il reste de la nourriture dans le plat collectif.
- Ne pas remettre dans le plat de service la nourriture non consommée avant de s'être assuré que les camarades ne veulent plus se servir.
- Ne pas crier.
- Ne pas se lever pendant le repas sauf autorisation d'un animateur.
- Respecter le personnel de service, les animateurs et les camarades.
- Ranger sa table et sortir de table en silence sans courir.

Pendant la récréation :

- Jouer sans brutalité.
- Respecter les consignes de sécurité et de discipline données par les animateurs.
- Après avoir ramassé ses affaires personnelles, se mettre en rang quand les animateurs le demandent.

Les parents s'engagent à l'expliquer à leur(s) enfant(s) et à veiller à ce qu'il(s) la respecte.